



IUT Colmar – Département
Carrières juridiques

LE PROJET TUTORÉ

Présentation aux Portes Ouvertes
Janvier 2021

Qu'est qu'un projet tutoré ?

- Un travail d'équipe sur un sujet précis et/ou autour d'un projet qui vise à démontrer que

*vous êtes **capable d'effectuer des recherches sur un sujet donné et de le prolonger éventuellement dans un projet** (conférence, exposition...).*

- Des apports théoriques et pratiques : *apprendre à travailler en groupe et à répartir le travail sur une longue période (2 ans).*

Les sujets proposés par un enseignant référent (qui le sera aussi pour les stages en 2^e année)

- Le PPN *Carrières juridiques* associe très étroitement le stage et le projet tutoré

Compétences explicitement valorisées

- **L'étudiant** : un acteur à part entière dans un groupe de travail

questionner un sujet d'actualité

Qualités développées : autonomie, responsabilité, autorité, sens de l'égalité et de l'arbitrage dans la sélection, confiance et assurance.

- **Le tuteur** :

- *Un accompagnateur dans un processus d'apprentissage interactif, à l'écoute pendant deux années*
- *Un guide dans la maturité d'un argumentaire, pour donner de la cohérence à une réflexion en construction et/ou à trier des informations*
- *Un médiateur en cas de tensions ou de conflits*

Exemples de sujets de projet tutoré ?

Deux types de sujets

<i>UN SUJET ATYPIQUE</i>	<i>UN SUJET CLASSIQUE</i>
<ul style="list-style-type: none">- Association CJ'Actifs- Organisation d'un cycle de conférences- Découvrir les institutions judiciaires locales- Relations internationales- Marathon du droit	<ul style="list-style-type: none">- Les réseaux sociaux : ouverture sur les autres ou enfermement sur soi-même- Violence et police : que peut faire le droit ?- Le traçage numérique des populations- La définition des activités vertes dans un objectif de neutralité carbone- La crise sanitaire liée à la Covid-19 et le maire